

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

GARD

COOPÉRATIVES

ASSOCIATIONS

MUTUELLES

FONDATIONS



cres

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
Languedoc-Roussillon

Introduction

L'économie sociale regroupe les entreprises de droit privé reposant sur des formes de propriété collective et donnant la primauté au projet sur le capital, soit les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations (dans l'ordre chronologique de leur participation aux instances représentatives de l'économie sociale).

Dans le contexte de crise économique et financière que traverse aujourd'hui l'Europe, les spécificités et atouts de ces entreprises, notamment leur caractère non-délocalisable, ressortent encore plus clairement que par le passé. Ceci peut expliquer qu'un nombre croissant de collectivités territoriales manifestent un vif intérêt à leur égard et s'attachent à les prendre en compte dans le cadre de leur politique de développement économique.

C'est notamment le cas du Conseil Général du Gard. On rappellera du reste que cette tradition est forte et ancienne dans ce département, puisque Charles Gide (1847-1932), né à Uzès, théoricien du mouvement coopératif de "l'École de Nîmes", est considéré comme un des principaux pères fondateurs de l'économie sociale actuelle.

Ce choix politique a incité la Chambre régionale de l'économie sociale Languedoc-Roussillon (Cres LR) à réaliser le présent Panorama, lequel s'inscrit dans la série des études statistiques produites par son Observatoire (Ores LR). Ces études reposent sur l'exploitation et l'analyse de données obtenues auprès de l'Insee via une commande commune passée par le réseau formé, d'une part, de l'Oness¹, porté par le Conseil National des Cres, et, d'autre part, des Ores, portés par les Chambres régionales.

L'économie sociale étant difficilement appréhendable par le système statistique standard, cette commande a donné lieu à des traitements particuliers, en vue de limiter les cas d'occurrence du secret statistique². Tous n'ont cependant pas pu être éliminés. La présente étude repose sur des données relatives à l'année 2009.

¹ Observatoire national de l'économie sociale et solidaire.

² Le secret statistique s'applique dans les cas suivants : aucune case (obtenue par croisement d'indicateurs) ne doit comporter moins de 5 salariés ou postes ; aucun salarié ou poste ne doit représenter plus de 80 % de la masse salariale d'une case ; aucune case ne doit se rapporter à moins de 3 entreprises ou 3 établissements ; aucune entreprise ou établissement ne doit représenter plus de 85 % de la grandeur étudiée dans la case.

Sommaire

Introduction	2
Données territoriales de cadrage	3
Chiffres clés et poids de l'économie sociale	3
Composition et place de l'économie sociale	4
Composition selon la forme juridique des établissements	4
Composition selon les secteurs d'activité	5
Place de l'économie sociale dans les secteurs d'activité	6
Caractérisation de l'emploi	7
Répartition des effectifs par catégorie	7
Répartition des effectifs par sexe	8
Répartition des effectifs par tranche d'âge	8
Conditions d'emploi	9
Nature du contrat de travail	10
Conclusion	11

Données territoriales de cadrage

Le contexte socio-économique propre au département du Gard, dans lequel l'économie sociale est donc amenée à évoluer, s'avère contrasté, marqué tout à la fois par des points positifs et des difficultés non négligeables.

Au titre des points positifs, on mentionnera qu'à l'instar de la région Languedoc-Roussillon, le Gard fait preuve d'un fort dynamisme démographique : entre 1999 et 2010, sa population a augmenté de + 1,17 % en moyenne annuelle, soit un rythme près de deux fois plus rapide qu'à l'échelle de la France métropolitaine dans son ensemble. Cette forte croissance démographique est principalement liée, comme en Languedoc-Roussillon, à l'arrivée de nouveaux habitants dans le département : le solde migratoire s'y établit à + 0,94 % en moyenne annuelle, toujours entre 1999 et 2010, contre + 0,2 % en France métropolitaine.

Beaucoup de ces nouveaux arrivants étant relativement jeunes, ce mouvement migratoire permet d'équilibrer quelque peu la pyramide des âges d'une population plutôt vieillissante : en 2009, les personnes de plus de 65 ans représentaient 18,5 % de la population gardoise, contre 16,8 % au niveau national.

Si la forte croissance de la population ainsi que le caractère touristique du département confortent le développement de son économie résidentielle, ce dernier est toutefois freiné par le niveau relativement faible du pouvoir d'achat des habitants : en 2009, le revenu net déclaré moyen s'élevait à 20 292 € dans le Gard, contre 23 433 € à l'échelle de la France métropolitaine ; 52,9 % des foyers fiscaux étaient non imposables, contre 45,7 % au niveau national. On mentionnera encore que les allocataires du RSA représentent une fraction significative, égale à 8,2 %, de la population gardoise.

Ces résultats médiocres en termes de niveau de vie sont en partie liés à ce qui constitue certainement le principal point noir du département, à savoir un nombre élevé de demandeurs d'emploi : au 4^{ème} trimestre 2011, le taux de chômage s'élevait ainsi à 12,7 % dans le Gard, contre 9,4 % en moyenne nationale.

Ce contexte peu porteur contribue à fragiliser le tissu économique local, composé pour l'essentiel de micro-entreprises, renforçant ainsi toutes les formes d'inégalités, aussi bien salariales qu'en matière d'accès au logement, à la santé ou à l'éducation, en particulier dans les zones rurales du département.

Sources : Insee - Données locales

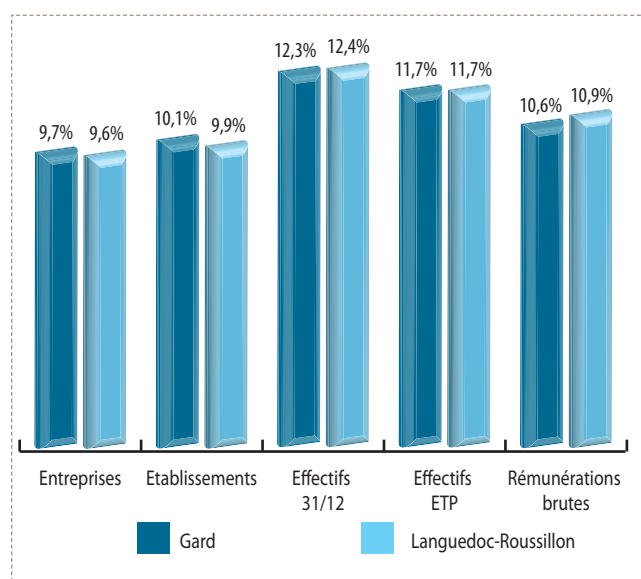
Panorama Eco de la CCI de Nîmes (au 31/05/2012) ; CG 30

Chiffres clés et poids de l'économie sociale

Indicateurs	Economie sociale (ES)	Privé hors ES	Public	Total général
Entreprises	2 180	19 474	769	22 423
Etablissements employeurs	2 696	22 269	1 766	26 731
Effectifs au 31/12	23 667	113 825	54 391	191 883
Effectifs ETP	20 228	104 755	48 519	173 502
Rémunérations brutes (K €)	524 422	3 010 820	1 411 907	4 947 149

Source : Insee - Clap 2009 / Traitement Ores LR

Poids comparé de l'économie sociale dans le Gard et en Languedoc-Roussillon



Source : Insee - Clap 2009 / Traitement Ores LR

Pour chacun des cinq indicateurs considérés, le poids de l'économie sociale à l'échelle du département du Gard apparaît quasiment identique à ce que l'on observe au niveau régional.

Indicateurs	Gard	Région LR
Population	701 883	2 610 890
Effectifs ETP de l'économie sociale pour 1 000 habitants	28,8	31
Effectifs ETP de l'économie privée hors ES pour 1 000 hab.	149,2	153,5
Effectifs ETP de l'économie publique pour 1 000 hab.	69,1	81,2

Sources : Insee - REP 2009 et Clap 2009 / Traitement Ores LR

Le rapprochement avec les données relatives à la population permet en outre de constater, s'agissant de l'économie sociale, que le ratio départemental des effectifs ETP pour 1 000 habitants est légèrement inférieur à celui enregistré au niveau régional. Il en est de même pour le reste de l'économie privée, tandis que le ratio correspondant pour l'économie publique est, quant à lui, significativement inférieur dans le Gard à ce qu'il est à l'échelle du Languedoc-Roussillon. Ce dernier différentiel s'explique probablement par le fait que de nombreux emplois publics, notamment ceux des directions régionales des services déconcentrés de l'État ainsi que du Conseil Régional, sont concentrés dans l'Hérault, et surtout à Montpellier.

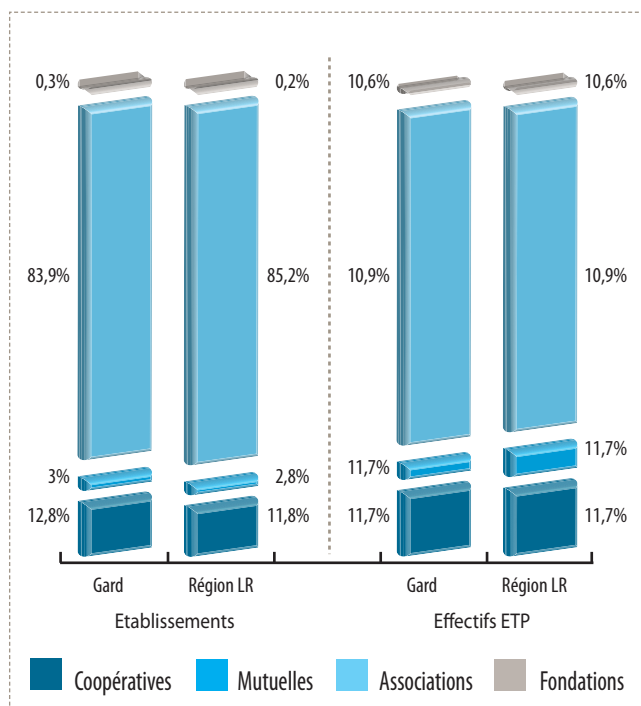
Composition et place de l'économie sociale

Composition selon la forme juridique des établissements

	Etablissements employeurs	Effectifs ETP	Rémunérations brutes (K €)
Coopératives	344	3 102	108 582
Mutuelles	81	791	28 414
Associations	2 262	16 082	380 338
Fondations	9	253	7 088

Source : Insee - Clap 2009 / Traitement Ores LR

Poids comparé des composantes de l'économie sociale dans le Gard et en Languedoc-Roussillon



Du point de vue de la composition juridique de l'économie sociale, alors que le profil départemental est proche de celui observé au niveau régional pour les établissements, des différences plus importantes se font jour s'agissant des effectifs ETP :

- ◆ les mutuelles représentent une proportion plus réduite dans le Gard qu'en Languedoc-Roussillon ;
- ◆ a contrario, les associations et fondations occupent des places sensiblement plus importantes à l'échelle du département qu'à celle de la région ;
- ◆ quant aux coopératives, leurs parts sont quasiment identiques dans le Gard et en Languedoc-Roussillon.

La sous-représentation des mutuelles dans les effectifs départementaux de l'économie sociale peut s'expliquer, au moins en partie, par le fait que plusieurs sièges sociaux de mutuelles, de prévoyance et, de façon peut-être encore plus marquée, d'assurance, sont implantés à Montpellier, chef-lieu de la région.

Par ailleurs, le fait que les associations et les fondations représentent, au niveau du Gard, des proportions sensiblement plus fortes dans le total des effectifs de l'économie sociale que dans celui des établissements, montre que ces derniers possèdent, en moyenne, une taille relativement importante.

S'agissant du montant des rémunérations, on peut s'en faire une idée, certes approximative, en rappor-

tant les rémunérations brutes versées dans l'année aux effectifs ETP.

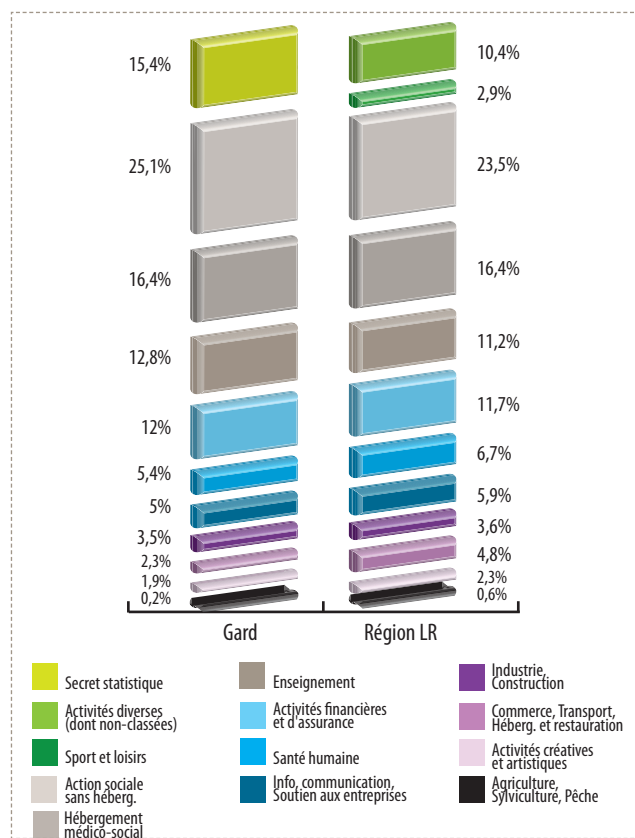
Il apparaît ainsi que la rémunération annuelle brute moyenne dans l'ensemble de l'économie sociale s'élève à 25,9 K €, contre 28,7 K € dans le reste de l'économie privée et 29,1 K € dans l'économie publique. Le montant moyen obtenu pour l'économie sociale recouvre toutefois d'importantes différences selon les composantes juridiques considérées :

- ◆ Coopératives : 35 K€
- ◆ Mutuelles : 35,9 K€
- ◆ Associations : 23,6 K€
- ◆ Fondations : 28 K€

Ces chiffres montrent que c'est surtout la composante associative qui, en raison de son importance en termes d'effectifs, détermine le fait que les rémunérations sont relativement plus réduites dans l'économie sociale que dans les autres champs économiques. Ce constat, tout à fait conforme à ce que l'on observe en général³, peut s'expliquer, au moins en partie, par le niveau assez élevé de l'emploi à temps partiel au sein de la composante associative.

Composition selon les secteurs d'activité

Répartition comparée des effectifs de l'économie sociale dans le Gard et en LR



3 Cf. Insee Première n° 1390, février 2012 : « L'échelle des salaires est plus resserrée dans le secteur de l'économie sociale ».

La répartition des effectifs ETP de l'économie sociale par secteur d'activité, au niveau du département, se révèle très proche de celle observée à échelle régionale⁴ :

♦ La part de l'action sociale sans hébergement est sensiblement plus élevée dans le Gard qu'en Languedoc-Roussillon (25,1 % contre 23,5 %), tandis que celle de l'hébergement médico-social s'avère parfaitement identique à ces deux échelons (16,4 %). Globalement, aussi bien au niveau départemental que régional, le secteur de l'action sociale arrive donc très largement en tête dans le total des effectifs de l'économie sociale, avec des ratios s'élevant respectivement à 41,5 % et 39,9 %.

♦ Deux secteurs viennent ensuite, représentant des proportions très comparables, et ce, aussi bien au niveau du département que de la région :

- L'enseignement, incluant notamment la formation professionnelle, qui occupe 12,8 % des effectifs départementaux de l'économie sociale, contre 11,2 % au niveau régional.
- Les activités financières et d'assurance représentent respectivement 12 % et 11,7 % de l'ensemble des effectifs de l'économie sociale.

♦ Pour les autres secteurs d'activité distingués, on mentionnera l'existence d'écarts sensibles, entre les échelons départemental et régional, pour deux d'entre eux :

- Santé humaine : 5,4 % du total dans le Gard contre 6,7 % en Languedoc-Roussillon.
- Commerce, transport, hébergement et restauration : 2,3 % dans le Gard contre 4,8 % en Languedoc-Roussillon.

L'analyse comparative à laquelle nous venons de procéder est contrariée par l'occurrence de cas de secret statistique au niveau du département du Gard. Ces cas concernent deux secteurs :

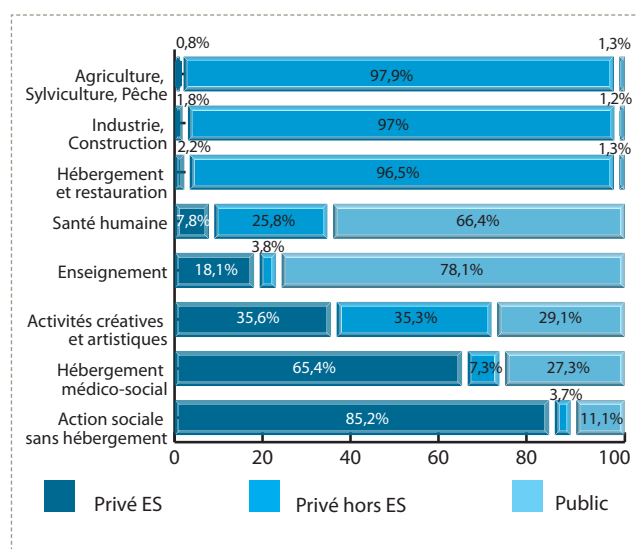
- ♦ Celui du sport et des loisirs, qui, d'une manière générale, représente une proportion relativement faible du total des effectifs de l'économie sociale. Le ratio correspondant s'établit ainsi à 2,9 % à l'échelle régionale.
- ♦ Celui des activités diverses, qui au niveau régional représente 10,4 % des effectifs de l'économie sociale. Ces activités correspondent quasi exclusivement (à hauteur de 97 %) à des associations possédant un code APE 94.99Z, soit les « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». Cet intitulé très général ne dit rien de l'activité effectivement exercée

⁴ Hormis la question du secret statistique, sur laquelle nous reviendrons plus loin.

par ces établissements, ce qui constitue évidemment un obstacle par rapport à la connaissance statistique que l'on peut acquérir du champ de l'économie sociale. Constatant de plus qu'une « *proportion non négligeable* » de ces associations est versée à tort en 94.99Z, le Conseil national de l'information statistique (Cnis) a recommandé à l'Insee de réduire au maximum le poids de cette catégorie résiduelle⁵.

Place de l'économie sociale dans les secteurs d'activité

Répartition des effectifs par champ économique à l'intérieur des secteurs d'activité



Source : Insee - Clap 2009 / Traitement Ores LR

La répartition des effectifs par champ économique, à l'intérieur des secteurs d'activité⁶, permet de faire les constats suivants :

- ♦ L'économie sociale est largement prédominante dans le secteur de l'action sociale :
 - Action sociale sans hébergement, où elle représente 85,2 % du total des effectifs. Cette proportion est plus forte que celle enregistrée à l'échelon régional (70,1 %).

⁵ Rapport du groupe de travail du Cnis « Connaissance des associations », décembre 2010. Pour expliquer cet état de fait, les rapporteurs invoquent le fait que les informations fournies aux gestionnaires du répertoire Sirene (Insee) ne sont pas toujours suffisamment précises, et qu'ils n'ont pas le temps nécessaire pour effectuer des recherches plus approfondies.

⁶ Tout au moins pour ceux où le secret statistique ne s'est pas appliqué. C'est le cas du secteur des activités financières, ce qui est particulièrement dommageable, l'économie sociale étant généralement très développée dans ce dernier, avec les banques coopératives et les mutuelles. En Languedoc-Roussillon, l'économie sociale représente ainsi 48 % du total des effectifs de ce secteur.

- Hébergement médico-social, où elle représente 65,4 % du total des effectifs. Cette proportion est là encore plus forte que celle observée au niveau régional (59,4 %).

◆ Avec 35,6 % du total des effectifs, l'économie sociale occupe une place très significative dans le secteur des activités créatives et artistiques. Ce dernier se singularise d'ailleurs par le fait que chacun des trois champs économiques y représente une proportion substantielle : l'économie privée hors économie sociale et l'économie publique y représentent ainsi, respectivement, 35,3 % et 29,1 % du total des effectifs départementaux. Une configuration assez

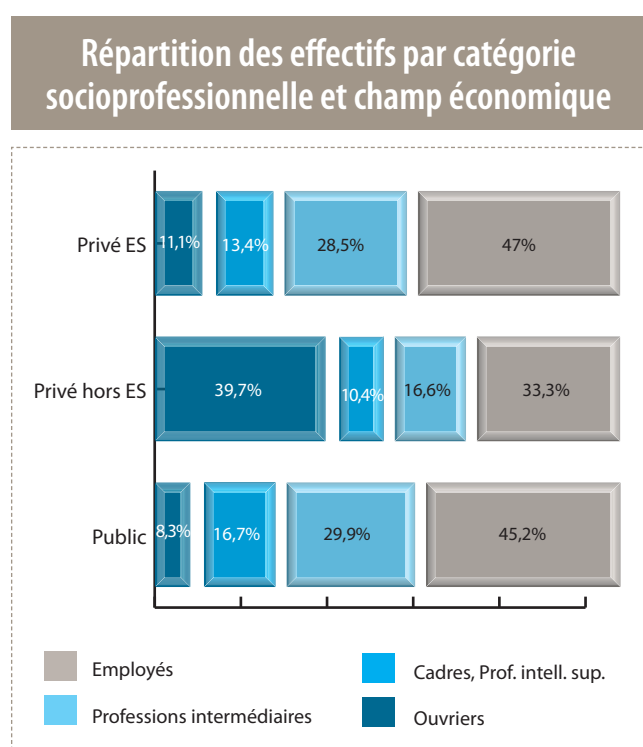
similaire est observable à l'échelle régionale, où les ratios correspondants s'établissent à 36,6 %, 40,6 % et 22,8 %.

◆ La part de l'économie sociale dans le secteur de l'enseignement s'élève à 18,1 %, soit un ratio un peu plus élevé qu'à l'échelle régionale (14,9 %). Dans ce secteur, c'est bien évidemment la fonction publique qui arrive très largement en tête.

Dans tous les autres secteurs d'activité distingués, la part de l'économie sociale est faible, et ce, conformément à ce que l'on constate en général, notamment au niveau régional.

Caractérisation de l'emploi

Répartition des effectifs par catégorie socioprofessionnelle



Sources : Insee - Clap 2009 / Traitement Ores LR

La répartition des effectifs par catégorie socio-professionnelle (CS) fait apparaître des profils assez différenciés selon les champs économiques considérés :

◆ Les employés représentent 47 % du total des postes dans l'économie sociale, soit un pourcentage nettement supérieur au ratio correspondant dans le reste de l'économie privée (33,3 %) et proche, bien

que légèrement inférieur, de celui enregistré dans l'économie publique (45,2 %).

◆ Une configuration assez comparable à la précédente est observée pour les professions intermédiaires : leur part dans les effectifs de l'économie sociale, égale à 28,5 %, est significativement plus élevée que dans le reste de l'économie privée (16,6 %) et proche, mais cette fois légèrement inférieure, à celle enregistrée dans l'économie publique (29,9 %).

◆ Avec 13,4 % du total des postes, la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures occupe dans l'économie sociale une place sensiblement supérieure à celle qu'elle représente dans le reste de l'économie privée (10,4 %) et, a contrario, sensiblement inférieure à la part qui est la sienne dans l'économie publique (16,7 %).

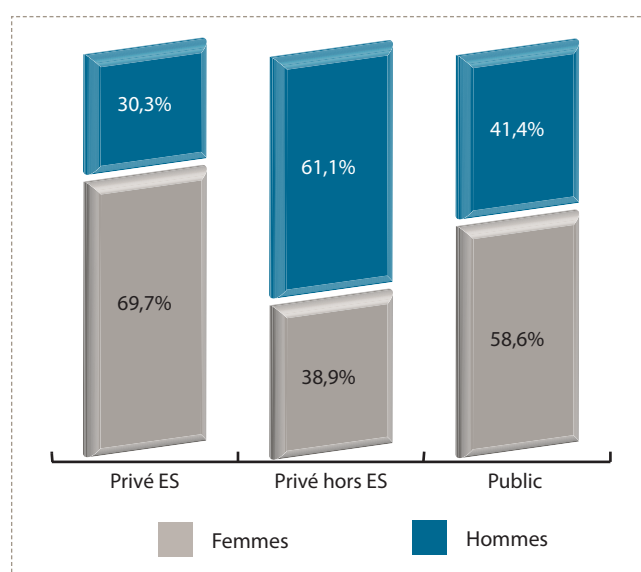
◆ Enfin, la proportion d'ouvriers dans l'économie sociale (11,1 %) est nettement inférieure à celle du reste de l'économie privée (39,7 %) et légèrement supérieure à la place qu'occupe cette catégorie dans l'économie publique (8,3 %).

Au final, il apparaît que si la répartition des effectifs par catégorie socioprofessionnelle dans l'économie sociale se différencie nettement de celle observée dans le reste de l'économie privée, elle se révèle en revanche assez proche du profil constaté dans l'économie publique. Cette proximité n'a rien de surprenant, ces deux champs économiques étant essentiellement constitués d'activités de nature tertiaire, tandis que l'économie privée hors économie sociale est, pour sa part, plus diversifiée du point de vue des activités exercées.

Les résultats enregistrés dans le département du Gard sont parfaitement conformes à ce que l'on observe en général, quels que soient les échelons géographiques considérés, notamment au niveau régional.

Répartition des effectifs par sexe

Répartition des effectifs selon le sexe des salariés par champ économique



Sources : Insee - Clap 2009 / Traitement Ores LR

La part des femmes dans les effectifs de l'économie sociale apparaît très élevée, égale à 69,7 %, contre 38,9 % dans le reste de l'économie privée et 58,6 % dans l'économie publique.

Ce résultat renvoie au fait que l'économie sociale est très développée dans des secteurs qui emploient traditionnellement beaucoup de femmes, notamment ceux de l'action sociale et de l'enseignement, qui sont assez fortement développés, au sein de ce champ économique, dans le département du Gard. Cet état de fait explique peut-être que le taux de féminisation des effectifs de l'économie sociale soit légèrement plus élevé dans le département du Gard que dans l'ensemble du Languedoc-Roussillon (67,1 %). Pour autant, s'agissant de cet indicateur, les profils enregistrés au niveau départemental sont très comparables à ceux portant sur l'échelon régional.

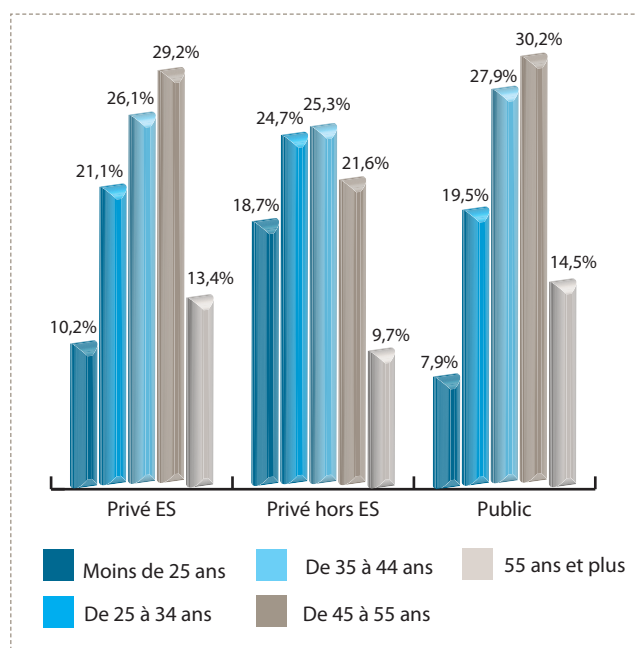
Comme précédemment pour les catégories socioprofessionnelles, la répartition des effectifs selon le sexe des salariés fait apparaître une certaine proximité entre le profil de l'économie sociale et celui

de l'économie publique, lesquels se différencient en revanche nettement du profil enregistré pour l'économie privée hors économie sociale. Ce résultat peut là encore s'expliquer par le fait que l'économie sociale et l'économie publique se composent essentiellement d'activités de nature tertiaire, dont beaucoup se caractérisent par la place importante qu'y occupent les salariés féminins.

Il est cependant à noter, toujours s'agissant du taux de féminisation des effectifs, que des différences significatives existent selon les composantes juridiques de l'économie sociale départementale : égal à seulement 49,7 % dans les coopératives, ce taux s'établit à 72,2 % dans les associations, 74,5 % dans les mutuelles, pour atteindre 81,8 % dans les fondations. Ces différences sont conformes à ce que l'on observe de façon générale, la composante coopérative, notamment avec les coopératives agricoles et les Scop, étant globalement plus tournée vers les activités industrielles, lesquelles emploient majoritairement des salariés masculins, par rapport aux autres composantes juridiques de l'économie sociale.

Répartition des effectifs par tranche d'âge

Répartition des effectifs selon les tranches d'âge par champ économique



Source : Insee - DADS 2009 / Traitement Ores LR

La répartition des effectifs selon l'âge des salariés montre l'existence, à nouveau, de différences assez significatives entre les champs économiques considérés :

◆ Les tranches d'âge inférieures (moins de 25 ans ; de 25 à 44 ans), au sein de l'économie sociale, représentent des proportions (10,2 % et 21,1 % des postes) moins élevées que dans le reste de l'économie privée (18,7 % et 24,7 %) et, en revanche, sensiblement plus fortes que dans l'économie publique (7,9 % et 19,5 %).

◆ A contrario, les tranches d'âge supérieures (de 45 à 54 ans ; 55 ans et plus) occupent, toujours dans l'économie sociale, une place (29,2 % et 13,4 %) significativement plus importante que dans le reste de l'économie privée (21,6 % et 9,7 %) et, en revanche, légèrement plus marquée que dans l'économie publique (30,2 % et 14,5 %).

◆ Quant à la tranche intermédiaire des 35 à 44 ans, elle représente des proportions très proches dans les trois champs économiques considérés : 26,1 % dans l'économie sociale, 25,3 % dans le reste de l'économie privée et 27,9 % dans l'économie publique.

Au final, par rapport à la question du vieillissement des salariés, l'économie sociale occupe une position intermédiaire entre le reste de l'économie privée et l'économie publique. Elle devrait donc connaître, dans les années à venir, un mouvement de départs à la retraite et, de fait, de renouvellement de ses salariés, assez significatif, et en tout état de cause plus marqué que dans le reste de l'économie privée. On peut ainsi estimer que ce sont près de 3 200 personnes qui devraient, d'ici à 2019, prendre leur retraite dans les établissements de l'économie sociale gardoise.

Les résultats à l'échelle départementale sont tout à fait comparables à ce que l'on obtient en général, quel que soit l'échelon géographique considéré.

Conditions d'emploi

Comparativement aussi bien au reste de l'économie privée qu'à l'économie publique, l'économie sociale se distingue par le fait que les salariés à temps non complet, soit pour l'essentiel à temps partiel, représentent une proportion relativement importante du total des postes : 48,5 % contre 23,7 % dans la première et 21,6 % dans la seconde.

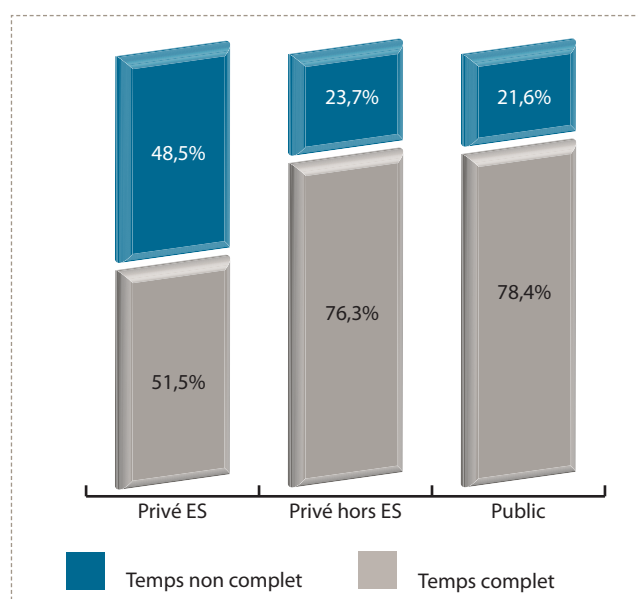
Ce résultat s'explique par le fait que l'économie sociale est très présente dans des secteurs d'activité où le travail à temps partiel est traditionnellement très développé, au premier chef, celui de l'aide à domicile.

Ce type de configuration est conforme à ce que l'on observe en général, quel que soit l'échelon

géographique considéré. On notera cependant que la proportion de salariés travaillant à temps non complet, au sein de l'économie sociale, est sensiblement plus forte dans le Gard que dans l'ensemble du Languedoc-Roussillon : 48,5 % contre 44,5 %. Ce résultat est probablement à mettre en relation avec le poids relativement élevé que représente la composante associative dans le total des effectifs départementaux de l'économie sociale (cf. supra). La part des salariés à temps non complet diffère en effet de façon significative selon les composantes juridiques constitutives de cette dernière. Pour le Gard, les ratios correspondants s'établissent comme suit :

- ◆ Coopératives : 15,2 %
- ◆ Mutuelles : 27,6 %
- ◆ Associations : 54,2 %
- ◆ Fondations : 55 %

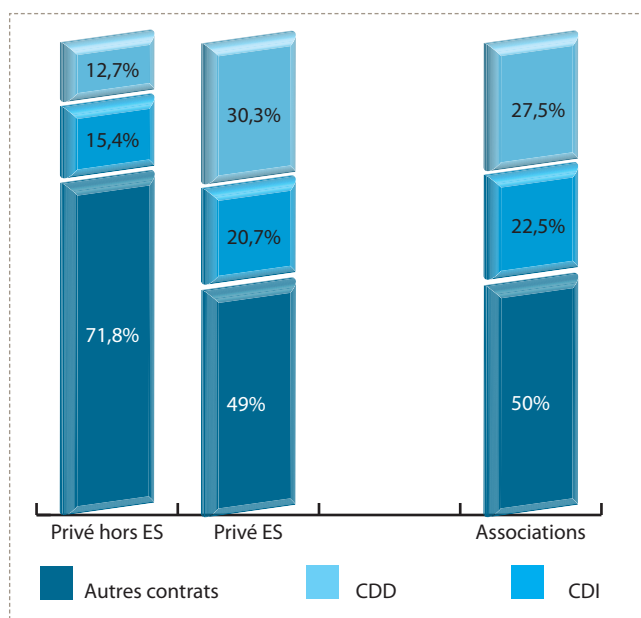
Répartition des effectifs selon les conditions d'emploi par champ économique



Source : Insee - DADS 2009 / Traitement Ores LR

Nature du contrat de travail

Répartition des effectifs selon la nature du contrat de travail par champ économique et dans la composante associative



Source : Insee - DADS 2009 / Traitement Ores LR

Deux lacunes rendent délicat l'examen de la répartition des effectifs selon la nature du contrat de travail :

- ◆ Les salariés des trois Fonctions publiques sont comptabilisés dans la catégorie «Autres contrats», de sorte que les résultats obtenus pour ce champ économique ne sont pas significatifs, c'est pourquoi ceux-ci n'ont pas été portés sur le graphique ci-dessus.

- ◆ Un même constat peut être fait pour la composante coopérative de l'économie sociale. L'explication tient en ce que beaucoup de coopératives relevant de régimes spéciaux de sécurité sociale, font leur déclaration auprès de la DGFIP⁷ sous un format différent de la DADS. Les données ainsi collectées par

⁷ Direction générale des finances publiques.

la DGFIP sont transmises à l'Insee sans qu'y figurent d'informations relatives à la nature du contrat de travail. Cette variable est alors codée « Sans contrat » dans le fichier DADS de l'Insee car, par convention, les données manquantes sont systématiquement traitées de la sorte. Or, ce cas de figure relève de la catégorie « Autres contrats », de sorte que les résultats obtenus pour les coopératives ne peuvent pas, eux non plus, être pris en considération (ils n'ont pas non plus été portés sur le graphique ci-dessus).

Les données relatives à la composante coopérative ayant elles-mêmes un impact sur la moyenne obtenue pour l'économie sociale dans son ensemble (dont les résultats ont néanmoins été portés dans le graphique ci-dessus), la seule analyse légitime pouvant être faite découle de la comparaison entre la composante associative de l'économie sociale et le reste de l'économie privée⁸. Elle permet de constater que la proportion de salariés en CDI est significativement plus réduite dans la première que dans la seconde : 50 % contre 71,8 %.

Ce différentiel renvoie à deux facteurs :

- ◆ La part des salariés en CDD est plus forte dans la composante associative de l'ESS que dans l'économie privée hors économie sociale : 22,5 % contre 15,4 %.

- ◆ Les « Autres contrats » sont eux aussi nettement plus développés dans la première que dans la seconde : 27,5 % contre 12,7 %. Cette catégorie recouvre 13 types de situations, dont celles des salariés en contrats d'apprentissage ou en contrats aidés (Contrats Nouvelle Embauche, Contrats d'Avenir, Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi...). Sachant que les associations sont de fortes pourvoyeuses d'emplois aidés, on peut supposer que l'essentiel de l'écart constaté entre ces dernières et l'économie privée hors économie sociale, quant à la proportion des « Autres contrats », leur est imputable.

Ces résultats sont tout à fait comparables à ceux que l'on observe en général, notamment à l'échelon régional.

⁸ La règle du secret statistique s'est en effet appliquée pour les mutuelles et les fondations.

Conclusion

Les résultats présentés dans ce Panorama montrent que l'économie sociale occupe une place non négligeable dans le Gard : correspondant globalement à environ 12 % des effectifs départementaux. Cette forme d'économie est très largement prédominante dans tous les domaines de l'action sociale : 85 % de l'emploi dans celui de l'action sociale sans hébergement et 65 % dans celui de l'hébergement médico-social.

Au regard des caractéristiques socio-économiques du département, on peut penser que ces secteurs sont encore appelés à se développer dans l'avenir.

Cela étant, même si le nombre d'emplois est parfois très réduit, on constate que des entreprises de l'économie sociale sont présentes dans quasiment tous les secteurs d'activités de l'économie départementale.

D'une manière générale, les résultats pour le département du Gard ne diffèrent guère de ceux obtenus aux autres échelons géographiques, notamment en région Languedoc-Roussillon. On mentionnera néanmoins le développement relativement marqué de la composante associative au niveau départemental. Beaucoup d'associations exerçant des activités non marchandes à forte utilité sociale, leurs ressources dépendent souvent, au moins en partie, de financements octroyés par l'État ou les Collectivités territoriales.

Le contexte actuel, marqué par de fortes contraintes budgétaires s'exerçant sur les pouvoirs publics, peut donc constituer un facteur de fragilisation⁹.

Un volet sur lequel les données relatives à l'économie sociale départementale sont parfaitement conformes à ce que l'on observe par ailleurs est celui des caractéristiques de l'emploi. Celles-ci font apparaître de nettes spécificités, surtout par rapport au reste de l'économie privée :

- ♦ Importance de la place des professions intermédiaires et des employés.
- ♦ Importance du nombre de salariés féminins.
- ♦ Nombre relativement élevé de salariés appartenant aux tranches d'âge supérieures.
- ♦ Proportions relativement élevées de salariés travaillant à temps partiel ou en contrats aidés.

Ces caractéristiques laissent penser que les questions liées à la gestion des richesses humaines constituent un enjeu majeur pour la pérennité et le développement futur des entreprises gardoises de l'économie sociale, qu'il s'agisse de professionnaliser certains salariés, de consolider des emplois ou encore d'anticiper les départs à la retraite et les renouvellements de salariés qui en découleront.

⁹ Cf. « Note de conjoncture sur l'économie sociale en Languedoc-Roussillon (2^{ème} trimestre 2010 - 2^{ème} trimestre 2011), Cres LR et Urssaf LR, janvier 2012.

Ores LR

Observatoire régional de l'économie sociale **LANGUEDOC-ROUSSILLON**

Finalités

- Observer et comprendre le fonctionnement de l'économie sociale régionale.
- En anticiper les évolutions et transformations.
- Contribuer à l'orientation des choix stratégiques et de développement du secteur.

Objectifs

- Répertorier et qualifier les données statistiques portant sur l'économie sociale régionale.
- Mettre en oeuvre des procédures de capitalisation et d'actualisation des données.
- Produire des synthèses rendant compte des caractéristiques de l'économie sociale en Languedoc-Roussillon et ses évolutions.
- Élaborer des indicateurs permettant d'en évaluer l'importance tant du point de vue quantitatif qu'en termes d'utilité sociale.

Organisation

- Comité de pilotage : composé de représentants des pouvoirs publics et des têtes de réseaux de l'économie sociale régionale, sa mission est de définir et d'orienter le programme de travail de l'Ores LR.
- Comité scientifique et technique : composé de chercheurs et des représentants des organismes fournisseurs de données, sa mission est de contrôler la validité des méthodologies de traitement, d'aider à l'interprétation des résultats et à leur mise en perspective, sur les plans à la fois de l'analyse et de la théorie économique.
- Équipe opérationnelle : composée des permanents de la Cres LR, elle est chargée d'assurer l'animation et le fonctionnement de l'Observatoire.

Cres LR

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale Languedoc-Roussillon (Cres LR) regroupe un ensemble de réseaux coopératifs, mutualistes et associatifs qui se reconnaissent dans le concept d'économie sociale (ESS).

Elle a pour but de rassembler, défendre, promouvoir et représenter ses membres (associations, mutuelles et coopératives) en favorisant l'émergence et le développement des structures du secteur.

Parmi ses missions figure l'Ores LR.



cres

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
Languedoc-Roussillon

68 rue Pablo Casals - 34 000 Montpellier
Tel : 04 67 60 20 28 - contact@creslr.org
www.creslr.org